

Avis de constitution

SOCIETE « MUSTARD SEED »

Siège Abidjan, Cocody Riviera palmeraie, non loin de l'Immeuble Grâce Divine, lot 1789, ilot 101., Lot 1789, Ilot 101

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/10/2025 et enregistrés au CEPICI le 01/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MUSTARD SEED »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire, les activités suivantes :

- Transfert d'argent
- Courtage en assurance
- Vente et location de matériels évènementiels

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody Riviera palmeraie, non loin de l'Immeuble Grâce Divine, lot 1789, ilot 101., Lot 1789, Ilot 101

Dirigeant(s) M ADOHOUANSI AUDREY GERARD DANIEL (GÉRANT), Mme TAI U'ZENZIL MARCELLE LAURE ZEO EPSE ADOHOUANSI (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05340 du 04/11/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°67436/GTCA/RC/2025 du 04/11/2025

